

Programme de bourse Golf Québec/Fondation Aléo



MONTANT

2000 \$ par bourse.

OBJECTIF

Aider les golfeuses et les golfeurs financièrement tout en les sensibilisant à la poursuite et à la réussite de leurs études en parallèle de leur carrière sportive.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Membre de Golf Québec;
2. Résidence principale au Québec;
3. Être étudiant(e) à temps plein ou à temps partiel dans un établissement d'enseignement, incluant un établissement virtuel;
 - a. Établissements acceptés :
 - i. Établissements canadiens (écoles primaires et secondaires, cégeps, collèges et universités);
 - ii. Établissements américains de niveau secondaire reconnus comme des "Prep Schools";
 - b. Établissements non acceptés :
 - i. Établissements américains (Colleges, Junior Colleges, NJCAA, universités et NCAA);
4. Engagé(e) dans une démarche de développement de son talent sportif à la recherche du niveau de performance le plus élevé;
5. Représente Golf Québec dans les compétitions nationales et internationales;
6. Âgé(e) entre 13 et 18 ans en date du 1^{er} août 2025.

CRITÈRES DE PERFORMANCES

Sélection faite selon les critères suivants et dans l'ordre présenté :

1. Athlètes identifiés de niveau Excellence*;
2. Athlètes identifiés de niveau Élite*;
3. Athlètes identifiés de niveau Relève*;
4. Deux (2) premiers à l'Ordre de mérite provincial bantam (2 garçons et 2 filles);
5. En fonction de son rang à l'Ordre de mérite global des garçons et des filles de Golf Québec.

*Voir les critères d'identification des athlètes.

NOTES

- En fonction des résultats de la saison précédente en date du 31 octobre;
- Aucun formulaire n'a besoin d'être rempli par l'athlète pour soumettre sa candidature;
- Golf Québec fournira à la Fondation les noms des candidat(e)s/athlètes admissibles à recevoir des bourses;
- Un athlète de 12 ans peut être exceptionnellement admissible s'il est identifié au classement fédéré de niveau Relève, Élite ou Excellence;
- Un athlète ne peut recevoir une bourse s'il a fait partie ou fait partie d'une équipe provinciale d'une autre province.
- Un athlète ne peut recevoir une bourse du Programme de bourse Golf Québec/Fondation Aléo s'il reçoit déjà une bourse :
 - Fonds Pat Rhéaume;
 - Programme Équipe Relève Aléo;
 - Fondation Aléo : programme de remise de bourses niveau provincial.